

600 personnes par an
sur l'arrondissement du Laonnois,
orientées par les Acteurs du
Service Public de l'Emploi

OBJECTIFS :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrits dans un parcours d'insertion, **d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes**
- **Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale** en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel afin d'acquérir une mobilité autonome
- Mettre en place **une offre matérielle de services de transport** notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi et de répondre aux opportunités

Le diagnostic mobilité

- Repérer les freins à la mobilité entravant l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- Identifier des solutions à apporter
- Permettre la prise en compte par la personne elle-même de sa difficulté de mobilité et gagner son adhésion pour mettre en place une réponse globale en termes de mobilité

1 **Durée :**

En moyenne 4 mois,
composée d'entretiens
individuels, de formations
collectives, de mises en
situation réelle

**La Plateforme est proposée par la Maison de
l'Emploi et de la Formation sur l'exercice
2022-2023**

Boîte à outils

- 1) Atelier « se repérer - confiance en soi »**
Mieux connaître son environnement, y trouver des repères, améliorer la lecture de cartes et de repérages sur plans.
- 2) Atelier « se déplacer - micro projet »**
 - ⇒ Planifier un projet, organiser une sortie en anticipant les besoins en termes de budget et de déplacement, solliciter des partenaires pour mettre en place des visites découvertes.
 - ⇒ Utiliser les transports en commun.
- 3) Atelier « Préparation code »**
(ateliers par niveau : sensibilisation, acquisition de connaissances, autonomie)
Adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route : que ce soit en vélo, scooter, voiture
- 4) Atelier « simulateur »**
Préparer techniquement et mentalement les candidats à l'évaluation pédagogique de conduite, apporter une réponse pédagogique lorsque l'évaluation de conduite a révélé des difficultés qui empêchent une orientation vers la formation au permis B.
- 5) Atelier « Infos et aide à la mobilité »**
Informier sur les aides et dispositifs de droit commun sur la mobilité et aide au montage du dossier si nécessaire.
- 6) Atelier « Parc mobilité »**
Proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou de formation qualifiante dans un périmètre à déterminer avec votre référent mobilité.

Renseignement auprès de la
Maison de l'Emploi du Pays Laonnois - Service Mission Locale
4 A Avenue Carnot
02000 LAON
☎ 03 23 27 38 90 – contact.mef@mefdulaonnois.fr

**Opération cofinancée à
hauteur de 60% par
l'Union européenne**

Cette action est cofinancée par :